VOUS ÊTES DIFFICILEMENT ASSURABLE?

IL EXISTE PEUT-ÊTRE UNE SOLUTION SIMPLE!

L'assurance vie sans exigence médicale de Plan de protection du Canada

- ✓ Les paiements commencent le deuxième mois ! *
- ✓ Aucun examen médical | Aucune aiguille
- ✓ Protection allant jusqu'à 500 000 $
- ✓ Demande rapide et facile | Pour les 18 à 80 ans

Procurez à vos êtres chers la sécurité financière qu'ils méritent.

Téléphonez dès aujourd'hui pour obtenir une soumission gratuite et sans obligation.

Nom

Adresse
Téléphone
URL

LOGO

Plan de Protection du Canada[MD]
Tranquillité d'esprit
Une société de la Financière Foresters[MC]

ppcquebec.ca *Cette offre s'applique seulement aux paiements mensuels.

PLAN DE PROTECTION DU CANADA et le logo sont des marques de commerce de Plan de protection du Canada, une société de la Financière Foresters. L'assurance vie sans exigence médicale et à émission simplifiée et l'assurance maladies graves sont souscrites par Foresters, compagnie d'assurance vie. Utilisées sous licence.

ADM653-0122FR-B